PUBLIÉ LE 03/02/2025

Décision du 31/01/2025 - Modification de la liste mentionnée au 1° de l'article L. 5126-6 du code de la santé publique

RÉFÉRENTIELS - MÉDICAMENTS EN RÉTROCESSION

La directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 5126-6, R. 5126-58 et R. 5126-59 ;

Vu la décision du 16 janvier 2024 de la directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé portant inscription sur la liste mentionnée au 1° de l'article L.5126-6 du code de la santé publique des médicaments figurant en son annexe ;

Décide :

Article 1 : L'annexe de la décision susvisée est modifiée comme suit :

I. Les spécialités suivantes sont ajoutées :

Dans la catégorie de médicaments « Antibiotiques/Antifongiques » :

Nom spécialité	Code CIS	Exploitant
Teicoplanine Seacross 200 mg, poudre pour solution injectable/pour perfusion ou solution buvable	6 252 396 1	Medipha Sante
Teicoplanine Seacross 400 mg, poudre pour solution injectable/pour perfusion ou solution buvable	6 532 396 2	Medipha Sante
Vancomycine Reig Jofre 500 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion	6 849 985 5	Laboratoires Forte Pharma S.A.M.
Vancomycine Reig Jofre 1000 mg, poudre pour solution à diluer pour perfusion	6 280 348 6	Laboratoires Forte Pharma S.A.M.

Dans la catégorie de médicaments « Anticancéreux/Immunosuppresseurs » :

Nom spécialité	Code CIS	Exploitant
Lénalidomide Sun 2,5 mg, gélule	6 629 204 6	Sun Pharma France

Lénalidomide Sun 5 mg, gélule	6 676 407 3	Sun Pharma France
Lénalidomide Sun 7,5 mg, gélule	6 789 537 8	Sun Pharma France
Lénalidomide Sun 10 mg, gélule	6 872 534 3	Sun Pharma France
Lénalidomide Sun 15 mg, gélule	6 960 557 8	Sun Pharma France
Lénalidomide Sun 20 mg, gélule	6 066 439 7	Sun Pharma France
Lénalidomide Sun 25 mg, gélule	6 360 024 3	Sun Pharma France

Dans la catégorie « Médicaments bénéficiant d'une autorisation d'importation » :

Nom spécialité	**Exploitant**
Lénalidomide Sun 10 mg, capsule rigide	Viatris Sante

Dans la catégorie de médicaments « Antiviraux », au lieu de :

Nom spécialité	**Code CIS**	**Exploitant**
Triumeq 5 mg/60 mg/30 mg, comprimé pelliculé	6 389 260 9	VIV Healthcare SAS

lire :

Nom spécialité	**Code CIS**	**Exploitant**
Triumeq 5 mg/60 mg/30 mg, comprimé dispersible	6 389 260 9	VIV Healthcare SAS

Article 2 : La présente décision est publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 31 janvier 2025

Catherine PAUGAM-BURTZ
Directrice générale